



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## Les producteurs de porcs canadiens accueillent avec un optimisme prudent la règle définitive sur l'étiquetage obligatoire du pays d'origine aux États-Unis

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

12 janvier 2009

Le département américain de l'Agriculture a publié aujourd'hui sa règle définitive concernant la mention obligatoire du pays d'origine sur les étiquettes aux États-Unis. Le Conseil canadien du porc (CCP) accueille cette règle avec un optimisme prudent et espère que les modifications apportées contribueront à dissiper l'incertitude qui règne actuellement sur les marchés pour y apporter une certaine stabilité. Le CCP demeure toutefois opposé à l'étiquetage obligatoire du pays d'origine qu'il considère comme une barrière commerciale.

« Un nombre croissant d'informations sur les marchés provenant des États-Unis comme du Canada démontrent clairement que l'étiquetage obligatoire du pays d'origine a gravement déstabilisé le commerce de porcs entre les deux pays, signale Jurgen Preugchas, président du CCP. Nous craignons encore fortement que se poursuive une certaine discrimination à l'égard des importations ».

L'industrie canadienne du porc jouit d'une solide réputation internationale en raison de la qualité de sa production et du statut sanitaire élevé de son cheptel. Les producteurs canadiens craignent vivement que les exigences rattachées à cette réglementation détruisent les relations commerciales qui sont mutuellement avantageuses pour les deux pays, surtout en ce qui concerne l'exportation de porcs vivants canadiens vers les États-Unis.

« La publication de la règle définitive contribuera peut-être à dissiper certaines incertitudes concernant les marchés qui contribuent actuellement à perturber les relations commerciales canado-américaines », ajoute M. Preugchas. « Nous continuerons toutefois à analyser les conséquences de cette réglementation sur les producteurs canadiens et nous avons par ailleurs besoin d'un certain temps pour évaluer l'impact des modifications sur les marchés. »

Le CCP est une association commerciale nationale sans but lucratif, gérée par ses membres, qui a pour mission de favoriser et de faciliter la compétitivité du secteur canadien de la production de porcs au sein des marchés mondiaux. Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada relativement à une grande variété de politiques publiques qui ont des répercussions directes sur la production de porcs au pays.

**Personne-ressource pour les médias :**

Gary Stordy

Coordonnateur des communications et des relations avec le gouvernement

Conseil canadien du porc

Tél. : 613 236-9239, poste 277

Télécopieur : 613 883-0650